



DUNKERQUE FORCE 9

LIONS CLUB INTERNATIONAL

Compte rendu de la 837^{ème}

Réunion statutaire

Lundi 2 Février 2015

29 présents

Prochaine réunion :

Lundi 16 Février 2015

PROCHAINES DATES A NOTER :

1° 15 Février 2015 – Chapelle de Carnaval

2° 19 Mars 2015 – Soirée Bowling à Dunkerque

3° Le 1^{er} et 2 Mai 2015 – Déplacement à NARBONNE en TGV ou voiture

DERNIER EVENEMENT

Le samedi 24 Janvier, la Commission a organisé sa soirée Rock annuelle. Changement de lieu donc de décor, changement de repas et nouvelle ambiance sans les jeux et l'animation de Bertrand (snif, snif)

Superbe soirée à l'Auberge ST Gilles à CRAYWICK.

Nous étions 61 à venir danser jusqu'à 2 heures du matin.

Au menu : Tarte au maroille et poulet à la bière.

Bravo à la Commission.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

1) Commission effectif :

Jean-Pierre et Bertrand ont rencontré Jean-Philippe WAGNER – Cancérologue.

Il est prévu lors de la 838^{ème} statutaire du 16 Février 2015 de l'inviter.

2) Commission Internationale et Communication :

Philippe demande l'avis des membres du Club :

- Pour le déplacement à REIMS avec nos amis Allemands, il est de coutume de prendre en charge le repas du soir et les visites des musées.

Le Lions Force 9 pour cette opération a prévu une dépense de 1 800 €

Au vote à mains levées :

Qui est contre : 0

Qui est pour : 29

Le Club prendra en charge les 1 800 € pour ce déplacement de nos amis Allemands à REIMS le week-end du 19 et 20 Septembre 2015.

3) Commission Animation :

Bernard demande à ceux qui sont intéressés par le déplacement à Narbonne du week-end du 1^{er} Mai, de réserver rapidement et de faire un chèque de 376 € à l'ordre du Lions Force 9. (Pour des raisons de réservations de chambres.

Il y a déjà 10 personnes d'inscrites, le programme est clôturé.

Le trajet est prévu en TGV.

4) Commission Carnaval :

Pour cette journée, Daniel demande à tous de remplir les plannings de présences dans les différents créneaux horaires et tâches à réaliser. Il nous faudra du monde et la commission demande à l'ensemble des Lions de se mobiliser pour que cet événement soit une réussite.

Rappel de quelques dates :

- Vendredi 6 Février chez Buro +

Suite au retour des invitations, il faut préparer les enveloppes comprenant les Pass entrée et les coupons champagne.

Cela demande de la rigueur et du temps. Sylvie et Pascale seront chez Buro + à partir de 9 heures.

- Jeudi 12 Février.

Livraison des bars chez Rudy. Il nous faut des bras pour les transporter et les mettre en place.

La décoration de la salle peut se faire du Jeudi 12 au Samedi 14 Février.

Yves fait livrer les nacelles le Vendredi 13 au matin.

Jean-Pierre se charge de donner les invitations aux membres du Club.

Nouveauté : Cette année l'Entreprise VERHOVEN invite + de 500 personnes de son fichier Client de 15 à 16 heures le Dimanche 14. L'Entreprise VERHOVEN offre les boissons.

Rappel des règles :

- *Sur invitation (invitation valable pour 2 personnes)*
- *Inscription obligatoire*
- *Port du bracelet de couleur*
- *Boisson offerte uniquement au Bar tenu par Eric.*

4) Commission des sages

Philippe nous fait un rappel du règlement intérieur des Articles 5 et 6 et des propositions de modification.

A cet effet, un tour de table a été fait pour que chaque membre s'exprime sur le sujet.

A l'issue du tour de table, un vote à mains levées a été réalisé.

Ci-joint les modifications.

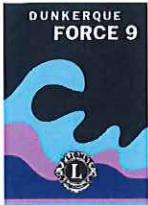
Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 25

Votre Secrétaire

Yves HEIDEMANN



Les Jardins du Soubise
49, route de Bergues
59210 Coudekerque B.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LIONS CLUB DUNKERQUE FORCE 9



AVENANT N° 1 DU 2 FÉVRIER 2015

Lors de la réunion du 2 février 2015 les membres du Lions Club Dunkerque Force 9 ont proposé, après consultation de la commission des sages, et sur demande de leur Président, Jean Pierre VERVOORT, de modifier les articles IV et V du Règlement Intérieur de la façon suivante :

ARTICLE IV – FINANCES

c) Budget

....

Un budget d'œuvres sociales dont l'actif se compose des résultats de manifestations diverses, recettes extraordinaires ainsi que d'excédents éventuels du budget de fonctionnement. **Ce budget permettant**

- 1°) de financer l'ensemble des actions proposées par la Commission Action Sociale et validées par le Conseil d'Administration dans les limites des fonds disponibles.
- 2°) de permettre de mettre en place ou de pérenniser des actions sociales à long terme sur plusieurs années.

Toute somme excédentaire devra, en fin d'exercice social, avoir une affectation prévisionnelle bien programmée.

...

ARTICLE V – COMMISSIONS

A la fin de l'article V, comme il est stipuler:

Commission de l'Extension des Effectifs :

Il est proposer l'ajout :

Commission Action Sociale :

Parmi les différentes commissions instaurées, la « Commission Action Sociale » a un rôle prédominant dans la vie du club. Elle a pour but :

- 1°) de recueillir les différentes propositions d'actions sociales auprès des membres du club, du Président, du District et des instances nationales et internationales,
- 2°) d'étudier chacune de ces propositions sur leur pertinence et leur faisabilité en s'assurant de leur bien fondé en matière d'éthique et de responsabilité,
- 3°) de proposer aux membres du club les actions retenues en présentant succinctement la philosophie et la finalité de ces actions, ainsi que l'implication du club,
- 4°) de suivre le bon déroulement des actions engagées et d'en présenter un bilan.

C'est en fonction de l'avis des membres, éventuellement donné par un vote, que le Conseil d'Administration entérinera ou non ces actions dans la mesure des possibilités financières du club.

Cet avenant a été adopté dans son intégralité à

Jean Pierre VERVOORT
Président

Philippe Loock
Commission des sages - scrutateur